



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

foyers ruraux

Question écrite n° 85053

Texte de la question

M. Stéphane Demilly attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les craintes exprimées par la Confédération nationale des foyers ruraux. Ainsi, dans la Somme, la fédération départementale des foyers ruraux s'inquiète des conséquences de la baisse de 20 000 euros des crédits d'État qui lui sont versés et du gel des crédits réservés au financement des postes FONJEP que le ministère lui a attribués. Elle redoute que ces mesures privent ce réseau d'associations des moyens nécessaires à leur mission d'animation et de développement du milieu rural. Il souhaite donc connaître la réponse que le Gouvernement entend apporter à ces inquiétudes.

Texte de la réponse

Le ministère de l'agriculture et de la pêche soutient les associations d'animation rurale par l'intermédiaire de conventions financières, de mises à disposition de fonctionnaires et du financement de postes FONJEP. L'importance du rôle associatif dans les différents aspects de la vie quotidienne en milieu rural et leur capacité d'innovation sont unanimement appréciées. C'est pourquoi, le ministère de l'agriculture et de la pêche a lancé un appel à projet « développement et attractivité des territoires ruraux », visant à développer les partenariats et à soutenir les initiatives qui se situent dans le prolongement de la loi relative au développement des territoires ruraux. À ce titre, la Confédération nationale des foyers ruraux bénéficie pour l'année 2006, d'une subvention de 340 000 EUR, à laquelle s'ajoutent des mises à disposition. En outre, la mission d'évaluation menée par le comité permanent de coordination des inspections (COPERCI) va remettre dans les prochaines semaines son rapport sur les modalités d'application par le ministère de l'agriculture de son appui via le fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP). Ce travail va permettre de renouveler les objectifs et les moyens d'intervention du ministère au service de ce dispositif dont l'intérêt est partagé.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85053

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2006, page 1137

Réponse publiée le : 28 mars 2006, page 3332